

## **Pour améliorer votre logement, un seul réflexe !**

**Pour améliorer ou rénover votre logement, le service Habitat de la Communauté de communes vous accueille et vous accompagne dans tous vos projets !**

Rénovation énergétique, adaptation dans le cadre d'un maintien à domicile, travaux avant une mise en location... Le service Habitat de Sud Vendée Littoral vous donne toutes les clés pour mener à bien votre projet d'amélioration de votre logement. Que vous soyez propriétaire, bailleur, locataire, etc., le service vous accompagne et vous conseille. Aidé des deux opérateurs de la Communauté de communes, votre projet pourra bénéficier d'une étude approfondie, ainsi que d'un accompagnement technique et administratif personnalisé et gratuit. Cet accompagnement est ouvert à tous quel que soit le revenu. Des aides financières sont mobilisables sous conditions de revenus.

Le champ d'intervention du guichet unique d'habitat va bien au-delà des seuls conseils en rénovation et couvre différents champs :

- installations photovoltaïques
- demandes de logement locatif social
- information sur les lotissements communaux
- adaptation de l'habitat aux risques en lien avec l'unité d'Autorisation du droit des sols (ADS)
- lien avec l'Agence départementale d'information sur le logement de l'énergie (ADILE) pour des conseils juridiques et financiers.

**Pour toute demande, prendre rendez-vous avec le service Habitat de la Communauté de communes au 02 49 58 00 08. Ouvert le lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et le jeudi et le vendredi de 14h à 16h45.**

**Permanences à Luçon (au siège de la Communauté de communes) le mardi et jeudi matin ; à Sainte-Hermine (mairie), Saint-Michel-en-l'Herm (Sud Vendée Littoral Tourisme), Mareuil-sur-Lay-Dissais (pôle social) et Chaillé-les-Marais (Maison France Services) un mardi et un jeudi matin chaque mois. Pour connaître les dates des permanences, contacter le 02 49 58 00 08.**



Sud Vendée Littoral  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 16/06/23

## POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT : UN SEUL RÉFLEXE EN SUD VENDÉE LITTORAL !

Pour améliorer ou rénover votre logement, le service Habitat de la Communauté de communes vous accueille et vous accompagne dans tous vos projets !



**Rénovation énergétique, adaptation dans le cadre d'un maintien à domicile, travaux avant une mise en location...** Le service Habitat de Sud Vendée Littoral vous donne toutes les clés pour mener à bien votre projet d'amélioration de votre logement. Que vous soyez propriétaire, bailleur, locataire, etc., le service vous accompagne et vous conseille. Aidé des deux opérateurs de la Communauté de communes, votre projet pourra bénéficier d'une étude approfondie, ainsi que d'un accompagnement technique et administratif personnalisé.

**Cet accompagnement est gratuit et ouvert à tous quel que soit le revenu.** Des aides financières sont mobilisables sous conditions de revenus.

Le champ d'intervention du guichet unique d'habitat va bien au-delà des seuls conseils en rénovation et couvre différents champs :

- installations photovoltaïques
- demandes de logement locatif social
- information sur les lotissements communaux
- adaptation de l'habitat aux risques en lien avec l'unité d'Autorisation du droit des sols (ADS)
- lien avec l'Agence départementale d'information sur le logement de l'énergie (ADILE) pour des conseils juridiques et financiers.

Siège administratif – 107, Av. du Maréchal de Lattre  
de Tassigny, 85 400 Luçon

+33 (0)2 49 58 00 80

habitat@sudvendeelittoral.fr



Sud Vendée Littoral  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## QUELQUES CHIFFRES...

---

Depuis l'ouverture du guichet unique de l'habitat, 330 appels téléphoniques ont été traités, 217 ménages ont été reçus en permanence, 52 visites de logement ont été effectuées et 12 439 € d'aides ont été octroyés à des ménages.

## CONTACTS

---

**Pour toute demande, prendre rendez-vous avec le service Habitat de la Communauté de communes** au 02 49 58 00 08. Ouvert le lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et le jeudi et le vendredi de 14h à 16h45.

Permanences à Luçon (siège de la Communauté de communes) le mardi et jeudi matin ; à Sainte-Hermine (mairie), Saint-Michel-en-l'Herm (Sud Vendée Littoral Tourisme), Mareuil-sur-Lay-Dissais (pôle social) et Chaillé-les-Marais (Maison France Services) un mardi et un jeudi matin chaque mois. Pour connaître les dates des permanences, contacter le 02 49 58 00 08.

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL**

#### **Guichet unique de l'habitat**

107, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85400 Luçon

Tel. 02 49 58 00 08

habitat@sudvendeelittoral.fr

[www.cc-sudvendeelittoral.fr](http://www.cc-sudvendeelittoral.fr) (rubrique « Aménagement du territoire », « Habitat »)

Conception : service Communication CC SVL / crédit photo : © Adobe Stock



Sud Vendée Littoral  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

